



BAYEUX

SE VIT *à pied*

**PIÉTONISATION
DU CENTRE-VILLE**

LES SAMEDIS APRÈS-MIDI D'ÉTÉ
ET TOUS LES SOIRS
À PARTIR DE 19H*

*D'AVRIL À OCTOBRE

**Guide pratique
d'utilisation des
bornes rétractables
en zone piétonne**

**A destination des
riverains**

Comment fonctionne le totem de commande ?



Lorsque la **borne est levée**, le feu du totem est **rouge**. Les véhicules ne peuvent pas passer.

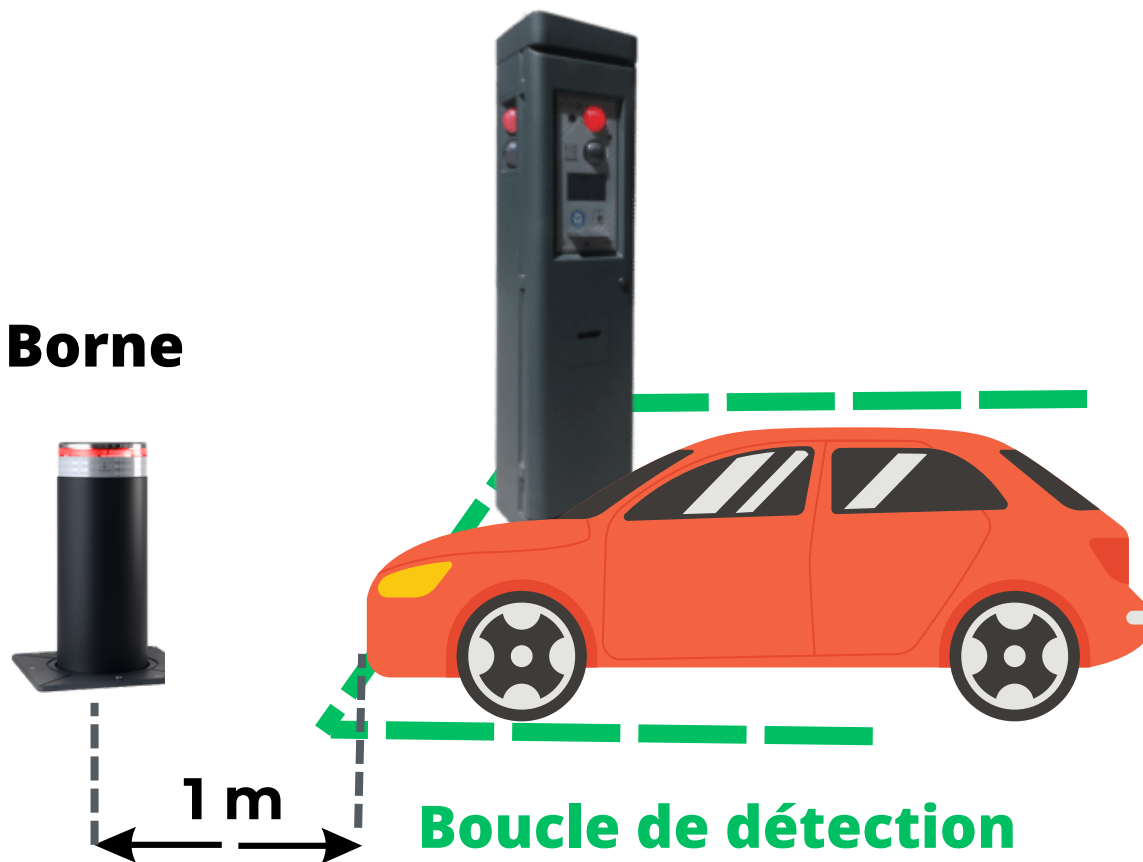


Lorsque la **borne est abaissée**, le feu du totem est **orange clignotant**. Les véhicules dotés d'une autorisation peuvent s'engager.

Comment entrer en zone piétonne ?

Totem de commande

Borne



1 Je présente mon véhicule devant la borne à environ **1 mètre de distance** et je **marque l'arrêt**.

2 J'appuie sur le **bouton "1"** de la télécommande en **direction du totem** ou je **compose le numéro de téléphone** (en fonction du moyen d'accès choisi au moment de l'enregistrement à la Police Municipale).

3 La **borne se baisse** et le feu du totem clignote orange. Le **véhicule peut alors s'engager**.



En cas de panne de la borne en dehors des horaires d'ouverture de la Police Municipale, merci d'appeler la Gendarmerie au numéro 17.

Comment utiliser les moyens d'accès ?

Au moment de votre enregistrement auprès de la Police Municipale, vous avez choisi l'un des deux moyens d'accès : la télécommande ou l'accès par téléphone.

Lorsque vous êtes devant la borne :

Télécommande



J'appuie sur le bouton du haut (1).

Téléphone



Je compose le numéro de téléphone que la police m'a communiqué.